

Recommandations aux personnels de l'Éducation Nationale qui accueillent des enfants de personnes indispensables à la gestion de la crise sanitaire (27 03 2020)

Ces recommandations, pouvant évoluer en fonction des connaissances, visent à protéger les personnels en réduisant au maximum le risque de contamination. Elles consistent à minimiser les contacts entre personnes et limiter le risque de contamination éventuelle des surfaces. Elles doivent être appliquées strictement. Il est rappelé que seuls les enfants de personnes n'ayant pas d'autre mode de garde sont accueillis ; il sera demandé une attestation sur l'honneur.

Recommandations pour l'inscription et l'accueil général des élèves

Inscription des élèves

Lignes directrices pour la garde des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire : <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-03/fiche-covid19-garde-enfants-des-personnels-indispensables-la-gestion-de-la-crise-sanitaire-52005.pdf>

Dans le cadre de l'accueil de ces enfants, **un point de vigilance doit être apporté aux élèves bénéficiant d'un PAI. La question "Existe-t-il un PAI pour votre enfant ?" doit être systématiquement posée aux parents.** Dans l'affirmative, les parents doivent fournir le document PAI et la trousse d'urgence. En cas de problème, vous pouvez joindre un médecin de l'éducation nationale aux numéros indiqués en dernière page.

Accueil des élèves

- Vérifier la liste des élèves accueillis avec les coordonnées de leurs parents ;
- Repérer la fiche d'urgence avec la liste des contacts et numéros de téléphone d'urgence ;
- Constituer des groupes de 8 à 10 élèves au maximum dans un même lieu de l'école ou de l'établissement ;
- Accueillir les personnes en veillant au respect de la distance de sécurité de 1 mètre et à l'absence de regroupements ;
- Demander aux familles de fournir, marqués au nom de l'enfant et qui resteront à l'école :
 - une boîte de mouchoirs en papier
 - une brosse à ongles
 - une petite bouteille d'eauet si la collectivité n'en fournit pas :
 - un petit distributeur individuel de savon
 - un rouleau d'essuie-tout

Pour les collégiens, un petit flacon individuel de gel hydro-alcoolique si disponible.

- Afficher les gestes barrière dans tous les lieux d'accueil des familles (portail, classe, WC...)
https://solidarites-Affiche_sante.gouv.fr/IMG/pdf/affiche_gestes_barrieres_fr.pdf

➔ **Il sera rappelé aux parents qu'un enfant qui présente FIEVRE/TOUX ne peut pas être accueilli à l'école. Ils s'engagent également à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 dans la famille de l'élève.**

- ❖ **Se saluer à 1 mètre sans contact physique (pas de poignées de mains ni de bises)**
- ❖ **Se laver et se sécher les mains très régulièrement (enseignants et élèves).**

Quand ?

- Systématiquement en arrivant à l'école et avant de quitter l'école
- Après chaque récréation ou séquence d'activités manuelles ou physiques
- Après avoir toussé, s'être mouché ou avoir éternué
- Avant et après être allé aux toilettes
- Avant de manger ou de servir un repas
- D'une manière générale toutes les heures

Comment ?

Les mains doivent être lavées à l'eau et au savon (de préférence liquide) pendant 30 secondes, en frottant de façon appuyée dans l'ordre :

Paume contre paume, le dos des mains, entre les doigts, le dos (dessus) des doigts, les pouces, le bout des doigts et les ongles.

- Le brossage des ongles est recommandé après certaines activités salissantes.
- Après lavage, il est conseillé de se sécher les mains avec une serviette jetable ou à l'air libre (pas de séchoir soufflant).

Éviter le port de bagues et bracelets.

❖ Le gel hydro-alcoolique est parfois plus pratique

Frictionner les mains 10 à 20 secondes
L'utiliser par exemple quand le point d'eau n'est pas facilement accessible.

Il ne remplace pas le brossage des ongles.
Son efficacité n'est pas supérieure à celle du savon.

- ❖ **Tousser et/ou éternuer dans le pli de son coude.**
- ❖ **Garder le plus souvent possible une distance minimum d'1 mètre** entre vous et les enfants (à adapter en fonction de l'âge de l'enfant).
- ❖ **Porter des gants vinyles jetables quand une activité implique des contacts répétés ou prolongés avec un enfant** (le changer, le soigner ...)
 - ❖ Porter une **tenue dédiée** que l'on enfilera et retirera de préférence dans une pièce réservée à cet usage. Les vêtements seront placés dans un sac à usage unique et lavés en rentrant.
- ❖ **En rentrant de l'école** ou du collège, se laver directement les mains, se doucher entièrement.



Conseils pour les activités pédagogiques ou autres activités avec les enfants

- Une fois les groupes d'élèves constitués, éviter de les modifier. Chaque groupe d'élèves reste dans la même classe. Présenter les lieux d'hygiène aux nouveaux élèves et rappeler les gestes barrière.
- Respecter la distance de 1 mètre entre les personnes pour circuler dans l'école.
- Favoriser les activités en extérieur.
- Éviter les contacts entre enfants : pas de ronde, pas de jeu contact, pas de jeu de balles. Proscrire les embrassades.
- Ne pas mélanger le matériel utilisé par les élèves : chacun à sa place avec une chaise et/ou un bureau dédié et si possible son propre matériel. Attribuer les jeux. Pas de pot de crayons/feutres ou de ciseaux communs. Éviter les jeux de construction sauf s'ils sont attribués individuellement. Pas de pâte à modeler, ni de semoule .
- Organiser les siestes dans des lits séparés de 1 mètre au moins. Hygiène habituelle des draps et de la literie (lit dédié au même et seul enfant, changement des draps entre chaque enfant). Désinfection si consigne des autorités.
- Attribuer si possible un WC par enfant (inscrire le nom sur la porte)

Hygiène des locaux et du matériel

En complément de l'entretien des locaux par les collectivités territoriales, aérer les pièces 2 à 4 fois par jour et a minima lors de chaque récréation.

Limiter le nombre de pièces utilisées pour faciliter le nettoyage et la désinfection des locaux

La désinfection quotidienne des bureaux, du combiné de téléphone de l'école, du clavier de l'ordinateur, des poignées de porte, des rampes d'escaliers, des interrupteurs, des jouets, des robinets et des chasses d'eau est nécessaire.

Les sacs poubelles doivent être éliminés et renouvelés tous les jours.

N'oubliez pas votre propre smartphone.

Liste indicative du petit matériel utile à demander à la collectivité

- Thermomètre électronique. Si disponible préférer un modèle sans contact à lecture frontale
- Savon en gel, solution hydro-alcoolique, serviettes et mouchoirs jetables, essuie-tout, sacs poubelles...
- Boîte de gants vinyle jetables
- Lingettes désinfectantes ou spray désinfectant (plus papier essuie-tout)
- Post-it, ruban adhésif pour marquer et repérer facilement le matériel utilisé par chaque enfant

Restauration

- Chaque élève amène son repas avec ses couverts.

- Recommander aux parents de fournir aux enfants les moyens de conserver leur repas jusqu'à midi (sac isotherme ou bloc de congélation dans le sac). Séparer les repas des fratries. Privilégier les repas froids.
- Utiliser un sac plastique identifié au nom de l'élève, manipulé par un encadrant. Chaque élève dépose son repas dans le sac sans toucher les bords extérieurs. Le personnel qui manipule porte des gants.
- Il faut également réfléchir à la conservation si nécessaire : les sacs sont déposés au réfrigérateur par l'encadrant (attention à éviter la rupture de la chaîne du froid). Attention aux capacités du réfrigérateur s'il y a plus d'élèves qui arrivent prochainement.
- Définir comment réchauffer le repas, où il sera pris, avec toujours la nécessité de maintenir les distances de plus d'un mètre entre toutes les personnes et avec quelle surveillance. Penser au nettoyage du micro-ondes
- Aucun couvert de service n'est mis en commun. Chaque élève repart avec ses couverts à laver à la maison.
- S'assurer que le nettoyage des tables soit bien effectué à chaque repas.

- Les élèves, le personnel se lavent les mains avant et dès après le repas.

Conduite à tenir si un enfant (ou un adulte) devient symptomatique

Si des symptômes évocateurs de Covid-19 (fièvre, sensation de fièvre, maux de tête, toux répétée) apparaissent en cours de journée chez un enfant, un avis médical est nécessaire.

- Appeler les parents pour venir chercher l'enfant et prendre l'avis d'un médecin.**

Rappeler aux parents qu'ils doivent d'abord appeler leur médecin traitant pour savoir quand et comment se rendre à la consultation et qu'ils peuvent faire une téléconsultation à distance.

- Dans l'attente** : se laver les mains ou les frictionner avec du gel, enfiler des gants jetables isoler l'enfant, éviter de lui parler en face à face et respecter la distance de sécurité. Ne pas changer l'enfant.

Si des signes de gravité apparaissent, malaise ou difficultés respiratoires :

Appeler le 15 et noter les consignes

Informez ensuite immédiatement le médecin de l'Éducation nationale et la hiérarchie pour connaître les mesures à prendre pour les autres enfants et personnels.

Une fiche (à afficher également) sur les « *Conduites à tenir dans les établissements scolaires, en cas de diagnostic (possible, probable ou confirmé) d'infection par le Covid-19 chez un enfant ou un personnel de l'établissement* » est jointe en annexe.

Pour joindre un médecin de l'Éducation nationale pour un cas de Covid-19 ou pour un problème avec un PAI s'adresser :

- soit au médecin CT rectoral au 06.88.68.20.92
- soit au médecin CTD du 13 au 06.10.90.35.44 ou ce.medecin13-ctd@ac-aix-marseille.fr
- soit au médecin CTD du 84 au 07.78.64.82.86 ou ce.ia84.sante@ac-aix-marseille.fr
- soit au médecin CTD du 04 et 05 au 06.09.33.37.44